



CSE du 23/01/2025

INFORMATIONS DIRECTION

Intérimaires/Embauches :

Au vu des prévisions connues, l'établissement aura besoin de faire appel à des salariés intérimaires qui rentreront progressivement à partir de la semaine 6 pour arriver à un total de 108 semaines 9.

Intéressement :

La prime d'intéressement 2024 s'élève à 1404€ soit moins que l'année dernière comme nous l'avions annoncé.

Production 2025 :

Le volume prévisionnel de production de 2025 est de 35 709 moteurs soit 821 moteurs de moins que celui du début d'année.

La direction nous a fait savoir que la production sera lissée sur l'année 2025 pour éviter l'activité partielle.

De ce fait, des changements d'organisations seront à prévoir :

Vitesses de ligne février :

Objectif production février 2025 : 2352 moteurs + 741 moteurs retouches joints de culasse

C8/9= 16 moteurs par jour

Main Line = 112 moteurs (2x8) XC13 → 60/j

Vitesses de ligne mars :

Objectif production mars 2025 : 3112 moteurs + 743 moteurs retouches joints de culasse

C8/9= 16 moteurs par jour

Main Line = Augmentation à 144 moteurs (2x8) XC13 → 59/j

Ligne principale bloc :

Février : passage de 1 poste à 2x8 à partir de la semaine 08

Mars : 2x8

Ligne Heller Bloc :

Février → 2 X 8 (semaine 06 équipe restreinte de nuit)

Mars → 2 X 8

Ligne principale culasse :

Février → Passage de 2 X 8 à 3 X 8 à partir de la semaine 08

Mars → 3 X 8

Ligne Heller Culasse :

Février → 2 X 8 (semaine 06 équipe restreinte de nuit)

Mars → 2 X 8

Eurest :

Le tarif des repas augmentera de 3,21% au 1 février 2025.

Prochains CSE Ordinaire :

CSE ordinaire jeudi 27 février 2025 à 9h.

Programmation moteur/jour

Mois de février :

C8/C9 = 16

C10/C11/C13/XC13 = 112

TOTAL : 128

PR / CKD (Tous types)

Mois de février :

Arbres à cames : 661

Vilebrequins : 689

Culasses : 251

Bielles : 1152

Blocs : 100

MOTEURS DELIBERES

Fin décembre:

1991 moteurs

VOLUME TOTAL

Fin décembre 2024 :

37 450 moteurs

TRANSPORTS SPÉCIAUX

décembre :

42 630€

TOTAL :

169 616 €

Une force
à vos côtés

Questions CGT

Article 13 règlement intérieur :

Suite à notre mail du 8 janvier 2025 et la réponse de l'inspecteur du travail du 9 janvier 2025 concernant les téléphones portables, nous vous demandons de nous présenter les modifications de l'article 13 du règlement intérieur.

Rép. Direction : *«Cet article sera modifié et vous sera présenté prochainement.»*

Activité partielle :

Nous vous demandons de revaloriser l'indemnité d'activité partielle à 80% du salaire brut du salarié par heure chôme.

Rép. Direction : *«Non nous n'accéderons pas à votre demande.»*

La CGT a mentionné qu'il était anormal que l'on prenne certains congés imposés aux salariés et qu'il n'y est pas de contre-parti. Dans une entreprise voisine les salariés sont rémunérés à plus de 90% comme quoi cela est possible.

Nous ne pouvons pas être la vache à lait du groupe, comme le démontre l'expertise des comptes et avoir des accords inférieurs aux entreprises du groupe.

Départ en retraite :

Dans le cadre d'un départ en retraite, nous vous demandons de joindre avec les documents habituels transmis au futur retraité le montant net de la prime de départ.

Rép. Direction : *«Nous avons fait la demande au service paie nous reviendrons vers vous prochainement.»*

Procédure disciplinaire :

Nous vous demandons de ne plus engager de procédure disciplinaire pour les salariés qui n'ont commis aucune faute.

Rép. Direction : *«Nous convoquons les salariés pour une procédure disciplinaire pour avoir commis un fait fautif.»*

Il est inadmissible que l'on convoque des salariés qui n'ont commis aucune faute.

Nous pensons que les dernières convocations ne respectent pas la loi. Nous demandons à la direction de revenir à la raison.

Subvention gestion Eurest :

Comme le mois dernier, nous vous demandons de nous transmettre le montant supplémentaire attribué en 2024 au CSE par la direction pour la gestion d'Eurest ?

Rép. Direction : *«Nous avons demandé au service finance, nous vous donnerons une réponse dès que possible.»*

Mutuelle des retraité-es :

Avant le 31 décembre 2024,

Combien de retraités et veuves/veufs de retraité-es comptait FPT France ?

Quel était le montant annuel de la part employeur versé pour la mutuelle des retraités ?

Ou cela apparait-il dans les comptes de la société ?

Quel est le montant de cette nouvelle économie pour FPT France depuis le changement du prestataire ?

Rép. Direction : *«Nous avons proposé une réunion à Mercer pour répondre à toute vos demandes. Nous vous communiquerons la date prochainement.»*

La CGT

Le 23 janvier 2025